



Le conseiller d'Etat Mathias Reynard s'engage sur le dossier AVS 21. SABINE PAPILLOU/A

Mathias Reynard a-t-il le droit de s'afficher contre AVS 21?

PAR JEAN-YVES GABBUD@LENOUVELLISTE.CH

VOTATIONS Une publicité dans laquelle le conseiller d'Etat Mathias Reynard s'affiche contre la réforme AVS 21 vient de paraître dans les colonnes du «Nouvelliste». Dans quelle mesure un ministre peut-il s'engager sur un objet fédéral comme celui qui est soumis au peuple suisse le 25 septembre? L'élus saviésan explique les règles du jeu: «Au Conseil d'Etat, il y a des objets sur lesquels nous prenons position. Après la décision, chaque conseiller d'Etat va défendre l'avis du collègue. Sur d'autres objets, délicats, il nous arrive de décider que personne ne s'exprimera. Et il y a des sujets pour lesquels chacun peut prendre position comme il l'entend. C'est le cas cette fois avec l'initiative visant à interdire l'élevage intensif, contre laquelle Christophe Darbellay s'engage et AVS 21 contre laquelle je m'engage. Cette manière de faire permet à chacun de garder ses spécificités.» Concernant plus directement l'annonce parue dans la

presse, Mathias Reynard ajoute qu'il l'a soumise à ses collègues et qu'elle n'a posé aucun problème.

Une prise de position opposée à celle du conseiller fédéral socialiste

Avec cette publicité, le socialiste Mathias Reynard se place contre un objet défendu par le conseiller fédéral socialiste Alain Berset et pour lequel le directeur de l'Office fédéral des assurances sociales, le socialiste valaisan Stéphane Rossini est sorti du bois. «Je suis assez copain avec Alain Berset pour qu'il ne le prenne pas mal, surtout que certains éléments du projet lui ont été imposés par le Parlement.»

Le conseiller d'Etat valaisan rappelle que son avis sur la question est le même que celui du Parti socialiste. «Comme membre d'un collège, on sait qu'on peut être amené à défendre une position contre son parti; ça va certainement m'arriver aussi. On n'est pas trop susceptible.»



Je suis assez copain avec Alain Berset pour qu'il ne le prenne pas mal, surtout que certains éléments du projet lui ont été imposés par le Parlement."

MATHIAS REYNARD
CONSEILLER D'ETAT

«Contre une nouvelle dégradation»

Sur le fond du dossier AVS 21, le Saviésan a décidé de s'engager «contre une nouvelle dégradation» des prestations sociales. L'avis de Mathias Reynard peut ainsi être relayé sur les réseaux sociaux par l'Union syndicale valaisanne, dont il était le président avant d'accéder à l'exécutif cantonal.

97%

Une grande majorité de la population valaisanne a développé des anticorps contre le coronavirus. Malgré tout, la campagne de vaccination va se poursuivre.

Une étude menée par l'Observatoire valaisan de la santé montre qu'en juin dernier, 97% de la population valaisanne de plus de 20 ans a développé des anticorps contre le Covid. C'est un chiffre quasiment identique à celui qui a été noté dans le canton de Vaud (98%). A la fin 2021, cette proportion n'était «que» de 89%, indique l'Etat du Valais dans un communiqué diffusé ce mardi. La différence en fonction de l'âge est minime. La proportion est de 98% chez les plus de 65 ans et de 96% chez les 20-64 ans. Il n'y a aucune diffé-

rence significative en fonction des régions et du sexe des personnes testées. Par contre, les vaccinés sont quasiment à 100% porteurs d'anticorps, contre 79% chez les non-vaccinés. Si la présence d'anticorps est importante pour éviter des formes graves de la maladie, elle ne garantit par une absence de contamination. «Un nouveau rappel vaccinal sera proposé en octobre, en particulier pour les personnes à risque de complications en cas d'infection», annonce l'Etat du Valais. **JYG**

SION

La passerelle de la Borgne sera inaugurée samedi



VILLE DE SION

Longue de 30 mètres, elle pèse 37 tonnes. La passerelle de la Borgne a nécessité six mois de travaux pour un montant d'environ 900 000 francs, indique ce lundi la ville de Sion dans un communiqué. Ce nouvel itinéraire de mobilité douce enjambe la Borgne et permet de relier Bramois et le site de l'hôpital. Construite entièrement avec du bois de la région, elle sera inaugurée ce samedi 24 septembre. **DR**

CRISE DE L'ÉNERGIE

La Chambre valaisanne de tourisme fait des propositions

La Chambre valaisanne de tourisme (CVT) se penche sur la problématique de l'énergie. En prévision des difficultés que pourrait connaître le tourisme cantonal durant l'hiver à venir, une série de mesures ont été proposées au Conseil d'Etat.

Trois mesures prioritaires

Dans un communiqué publié ce mardi, la CVT appelle le canton à soutenir toute démarche de la Confédération qui viserait à poser un couvercle sur le prix de l'énergie dans le pays. L'association fait également appel à un système d'aide cantonale déjà utilisé lors de la crise du Covid. Cette aide financière ponctuelle serait destinée aux cas de rigueur. Une troisième mesure vise à créer une task force composée de tous les acteurs économiques du canton, sans se limiter aux entreprises du tourisme. Dans une réflexion globale face à la crise, la CVT recommande également à tous ses membres d'entreprendre toute mesure d'économie d'énergie selon leur milieu et leurs activités. **DR**

MONDIAL DES PINOTS

Une pluie de médailles pour les vins valaisans



DR

Le verdict du 25e Mondial des pinots, organisé par Vinea, est tombé. Les caves valaisannes accaparent la majeure partie des récompenses.

Organisée à Sierre du 26 au 28 août dernier, la compétition mettait à l'épreuve 921 vins présentés par 300 producteurs de 21 pays différents. Au total, le jury a décerné 103 médailles d'argent et 153 d'or. Trois vins ont été médaillés Grand or, une distinction qui récompense les lauréats qui ont obtenu une moyenne générale supérieure à 92 points sur 100.

Le Valais couronné

Notre canton s'illustre en décrochant deux médailles Grand or, 32 médailles d'or et 30 d'argent. Le pinot noir Les Tonneliers 2020 de la Maison Gilliard a obtenu le prix du meilleur pinot noir de Suisse, tandis que la malvoisie 2020 du Domaine du Grand Brûlé à Leytron remporte le titre de meilleur pinot gris, ainsi que la meilleure note du concours, avec 93,6 points sur 100. **DR** Le palmarès complet du Mondial des pinots se trouve sur www.mondial-des-pinots.com

PUBLICITÉ

tout un
canton.ch

LA BOUTIQUE
DU VALAIS

PRODUITS DU TERROIR EN DIRECT
DU PRODUCTEUR LIVRÉ CHEZ TOI!

LOISIRS - RESTAURANTS - BIEN-ÊTRE

WWW.TOUTUNCANTON.CH

